

n° 37 juillet, août, septembre 2017

Gazette de Germigny l'évêque



«L'été est bleu comme le soleil et presque rouge comme l'infini
L'été est jaune comme la pluie et presque rose comme la vie»

Elodie Santos «L'été est bleu»



*Chères Germinoises, Chers Germinois,
Mes Chers Administrés,*

Voici arrivée la période des grandes vacances. Le temps est venu pour chacun de se reposer et de profiter d'un peu de détente en famille.

Les mois de mai et juin ont été très riches en manifestations dans notre village. Nos associations ont organisé une animation de qualité et je les en félicite. A Germigny, une vraie vie de village existe !

Je félicite aussi les enfants de notre école et les enseignantes qui nous ont offert un très beau spectacle de fin d'année.

A la rentrée prochaine, nos enfants reprendront le chemin de l'école avec un nouvel emploi du temps puisqu'ils n'auront plus d'école le mercredi matin. Ils seront également accueillis dans les nouveaux locaux de la garderie et du centre de loisirs. Vous trouverez dans la gazette, en page ..., des photos de cette réalisation. Une matinée « porte ouverte » sera organisée le 2 septembre prochain afin que chacun puisse découvrir ce nouvel équipement.

En sillonnant la gazette, vous découvrirez également tous les travaux effectués dernièrement, ainsi que tous les travaux à venir. Malgré la baisse des dotations de l'Etat, nous entendons continuer à investir. Nous ferons notre possible pour réaliser notre programme mais il nous faut aussi remettre en état nos bâtiments communaux trop longtemps laissés sans entretien.

Arrivant à mi-mandat, je souhaite remercier mon équipe municipale pour son soutien et tout le travail qu'elle accomplit à mes côtés. Une pensée aussi pour les salariés de la commune qui accomplissent au quotidien leur mission avec qualité et dévouement.

Je terminerai ce mot par une information importante pour l'avenir de notre commune et son souhait de demeurer un village rural.

Un décret en date du 05 mai 2017 est venu modifier les critères de définition des communes exemptées de construire des logements sociaux dans le cadre de la loi SRU. Ainsi, pour les communes situées en dehors d'une zone agglomérée continue de plus de 30 000 habitants, un critère de connexion aux bassins d'activités et d'emplois par le réseau de transports en commun est désormais à prendre en compte. Par délibération en date du 23 juin 2017, la communauté d'agglomération du pays de Meaux a sollicité du Préfet l'inscription de 17 communes de la CAPM dont Germigny-l'Evêque, sur la liste des communes exemptées de l'obligation de production de logement social au titre de l'article 55 de la loi SRU ; ce qui est une bonne nouvelle pour notre village qui ne sera pas tenu de construire 20 % de logements sociaux le jour où sa population dépassera les 1500 habitants.

En espérant que cette disposition perdurera dans le temps.

Je vous souhaite de très agréables vacances et espère vous retrouver nombreux et en pleine forme pour notre traditionnelle fête du village qui aura lieu le dernier week-end du mois d'août.

Restant à votre entière disposition.
Bien amicalement.

Aline MARIE - MELLARE



cérémonie du 14 juillet 2017

Sommaire

lettre du maire	2 à 3
mairie	4
infos utiles	5
travaux	6 à 10
espaces verts	11
infos diverses	12
commémorations	13
ça s'est passé	14 à 19
calendrier	20
fête village	21
patrimoine	22 et 23

Mairie

7, allée de l'Eglise
77910 Germigny-L'évêque
tel: 01 64 33 01 89
fax: 01 64 33 86 66



mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr

	matin	après-midi
lundi	XXX	16h à 18h30
mardi	XXX	XXX
mercredi	10h à 12h	XXX
jeudi	10h à 12h	XXX
vendredi	XXX	16h à 18h30
samedi	10h à 12h	XXX

Permanence du Maire

le mercredi et le samedi de 9h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de 9h à 13h

Dépôt des dossiers d'urbanisme

le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de 9h à 13h

**Attention la mairie ne délivre plus les cartes d'identité.
RDV en mairie de Meaux ou de Lizy sur Ourcq pour obtenir
votre passeport biométrique ou votre carte d'identité.**

**La collecte des déchets extra ménagers aura lieu le
18 octobre 2017**

Etat civil

Naissances :

Louméo Belmiro DE OLIVEIRA NEVES né le 12 avril 2017 à Meaux
Arthur Aron Hannibal COURET ALAITNER né le 16 mai 2017 à Coulommiers

Mariages :

Jean-René François André et Marie-Claude BISIG le 19 juin 2017
Vincent BARBIER et Yosra BEN MUSTAPHA le 1er juillet 2017
Romain MOEYAERT et Magali JANASZKIEWIEZ le 1er juillet 2017

Décès :

FORGET Pierre le 02 mai 2017
ROY Régine veuve de M. Gilbert AUBRY le 19 juin 2017

Bibliobus de la CAPM

Passage le mardi, tous les 15 jours, Place de la Palée de 16h à 18h

Objets perdus et trouvés s'adresser en mairie

Cantine scolaire

Tarif : 3,80€ le repas (annulation au plus tard le mercredi matin en mairie au 01 64 33 01 89. Il ne sera pas tenu compte des messages sur le répondeur)

Le mois écoulé est payable en Mairie avant le 10 du mois suivant

Accueil périscolaire et Etudes surveillées

Suite au changement des rythmes scolaires, les horaires et tarifs seront modifiés à la rentrée de septembre 2017.

Centre de Loisirs

Ouvert le mercredi avec deux créneaux horaires possibles :

Journée complète : 18,80 €

Demi-journée sans repas : 8,50 €

Demi-journée avec repas : 12,30 €

Réduction de 50% à partir du 3^{ème} enfant

En période de vacances scolaires : journée complète 18,80 € ; forfait semaine 65 €

Passeport biométrique et carte d'identité

Les demandes de passeport et de carte d'identité se sont plus traitées en Mairie de Germigny-L'évêque

Prendre RDV à la mairie de Meaux au 01 60 09 97 00 ou à la mairie de Lizy sur Ourcq au 01 60 01 70 35

Carte imaginaire R

La municipalité subventionne l'achat de ce forfait annuel à hauteur de 50€, zone 4 et 5, pour les collégiens et les lycéens uniquement

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler 3939 ou vous connecter au site : www.service-public.fr

Assistante sociale

Permanence : Maison Départementale des Solidarités de Meaux

Mme Benoit 31 rue du Palais de Justice

Du mardi au vendredi de 9h à 11h tel : 01 64 36 42 69

SACPA

Assistance animaux, pour tous animaux errants : contacter la Mairie

Location de chapiteaux (réservé aux germinois)

Tarifs : 1 chapiteau : 230 €, 2 chapiteaux : 305 € (montage/démontage par le personnel communal) - petits chapiteaux : 95 € pour l'un et 180 € pour les deux - location de tables et de chaises possible s'adresser en Mairie.

Location de la salle des Fêtes

Pour les germinois : en semaine 1 jour : 300€, le week-end 500€ (caution de 1500€)

Pour les non germinois : en semaine 1 jour : 600€, le week-end 1000€ (caution de 1500€)

Possibilité service de nettoyage en option payante

Un nouveau terrain de pétanque

En raison de l'aménagement de l'ancienne cantine en centre de loisirs et aux prochains travaux de clôture de l'école donnant sur la Pinède, le terrain de pétanque a dû être délocalisé. C'est la société LPVRD qui a réalisé le nouveau terrain derrière la salle des fêtes, pour un montant de 14 485,50€ HT. Une campagne de plantation d'arbres, pour ombrager le terrain, sera effectuée courant octobre.



Aménagement de l'aire d'évolution derrière le foyer polyvalent

L'aire d'évolution a été nivelée puis ensemencée. Une aire de fitness avec 9 agrès va être aménagée, pour un coût de 9 900€ HT fourniture et pose comprise par la société MEFRAN.

Deux cages de but ont été achetées auprès de la société Sport France et seront bientôt montées sur le terrain pour un montant de 3 595€ HT. Ces aménagements seront opérationnels courant août.

Contrôle des équipements sportifs de l'école.

Sous les yeux attentifs des élèves de l'école élémentaire la société CERES est venue effectuer les contrôles de résistance mécanique et de conformité des équipements sportifs de l'école et l'aire de jeux des enfants.

Tests réussis pour les équipements, tous les jeunes sportifs peuvent s'en donner à cœur joie!



Entretien du cimetière

L'application de la loi concernant l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires touche tous les espaces verts de la commune.

Certaines tombes sont laissées à l'abandon faute de famille pour les entretenir. Ainsi l'entretien du cimetière est devenu problématique et chronophage pour notre équipe de cantonniers.

La municipalité a signé un contrat avec la société MCP Paysage pour l'entretien du cimetière pour un montant de 1200€ HT. Le contrat d'un an prévoit le désherbage des allées gravillonnées, le long des murs et entre les tombes.



Voirie

Le rebouchage des nids de poule sur la voirie de la commune va être réalisé par la société LPVRD avec 15 tonnes d'enrobé pour un montant de 3900€ HT. Les nids de poule ont été identifiés et marqués à la bombe.



La municipalité a acheté des plaques de rue ainsi que des panneaux de signalisation pour un montant de 607€ HT.

Mairie

Concernant les travaux de mise en accessibilité, la municipalité a signé un devis avec Les Plâtres Modernes Claude Jobin pour un montant de 10 550€ HT. Une subvention de 5 275 € a été obtenue auprès de la DETR. Les travaux viennent de commencer début août pour une livraison prévue en septembre.

Ecole de la Pinède

Les toitures des bâtiments scolaires avaient besoin d'un sérieux rafraîchissement! Mousses et autres lichens y avaient pris villégiature depuis de trop nombreuses années.

Un démoussage et un traitement des toitures des bâtiments scolaires (écoles élémentaire et maternelle, ancienne cantine ont été réalisés par la société PRO PLUS pour un montant de 9 000€ HT.



Un toilette handicapé a été aménagé côté primaire et un flash pour mal entendant a été posé pour un prix de 970,56 € HT.

Foyer polyvalent

Deux espaces de rangements, l'un pour l'association de dessin «le Chalet en Bois» et l'autre pour le Judo Club vont être créés par l'entreprise JOBIN pour un montant total de 3883,35 € HT.

Le nouveau Centre de Loisirs

L'ancienne cantine a été réhabilitée pour créer un nouveau Centre de Loisirs.

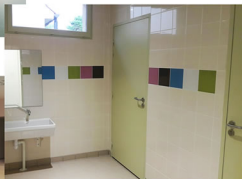
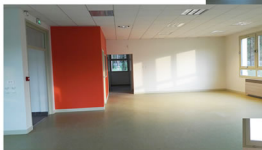
Les travaux de transformation et d'aménagement comprenaient la réfection totale des sanitaires, la création d'une tisanerie, d'un bureau et d'un grand espace pour les enfants. Les animatrices ont été associées au projet.

Le marché a été confié à l'entreprise BECIA pour un prix de 78 600€ HT.

Des travaux supplémentaires ont été demandés pour un montant de 7 751,28€ HT. Une subvention de 20 893,64 € a été attribuée au titre de la DETR*.

La mise en service du nouveau Centre de Loisir est fixée à la prochaine rentrée scolaire avec une demi-journée portes ouvertes.

* Dotation d'Etat des Territoires Ruraux.



Bâtiments scolaires

Dans le cadre de mesures de sécurisation du plan VIGIPIRATE, la mairie entend remplacer les clôtures de l'école, en y intégrant la cantine et le centre de loisirs. Le coût des travaux s'élève à 27 664,45€ HT. Une demande de subvention de 22 131€ a été faite auprès du fond interministériel de prévention de la délinquance.

Un appel d'offre va être lancé pour les peintures des couloirs de l'école et le dortoir des maternelles; une demande de subvention sera déposée au titre de la DETR 2018. Un système de climatisation est à l'étude pour le dortoir de façon à ce que l'école soit dotée d'une pièce fraîche en cas de canicule. L'ancienne garderie deviendra une salle pour les enseignants avec la création d'une porte de communication avec l'école.

Vidéo surveillance

Le système de vidéo surveillance est devenu totalement obsolète. Les caméras actuelles sont analogiques, les images pixelisent et le serveur ne peut pas accepter d'extensions. Les caméras existantes seront remplacées par des caméras fixes en numérique avec infrarouge. Des caméras supplémentaires seront installées derrière la salle des fêtes, l'espace tennis et l'aire de jeux des enfants.

Une demande d'autorisation préfectorale va être faite et l'avis du référent de sûreté de Seine et Marne et de la gendarmerie nationale sera sollicité.

Salle ruelle aux loups

Les toilettes seront être réhabilitées avec la mise en accessibilité handicapé

Le plafond de la salle sera réparé et la porte d'entrée à gauche de la salle sera changée.



Ravalement de la façade de l'Eglise

Un appel d'offres va être mise en oeuvre pour avoir une idée plus précise du montant des travaux.

Espaces verts

L'alternance pluie et chaleur a donné du fil à retordre à notre équipe de cantonniers. Afin que tous les espaces verts de la commune soient bien entretenus, il leur a fallu mettre les bouchées doubles.

Pour autant tout a été mis en oeuvre pour que notre village se montre sous ses plus beaux atouts.

Dès la canicule, et afin que les germinois puissent bénéficier d'un village champêtre, fleuri et coloré, l'équipe s'est relayée dès 6h30 le matin pour arroser les parterres, buses et autres massifs fleuris.

Les bords de Marne ont été tondus pour que pêcheurs, promeneurs et sportifs puissent en profiter en toute quiétude.



Et comme chaque année, nous tenons à remercier chaleureusement les germinois qui tondent, désherbent, entretiennent et fleurissent les abords de leur propriété.

Informations diverses

Changement des rythmes scolaires.

Un nouveau décret donne la possibilité aux communes de statuer sur une nouvelle organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

A l'école de la Pinède, le corps enseignant et la majorité des parents d'élèves souhaitent le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée prochaine.

Suite à cette demande, le conseil municipal a délibéré et a accepté à l'unanimité ce changement.

Ainsi les jours et horaires de l'école seront les suivants:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

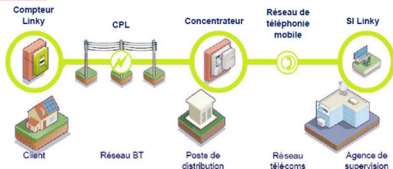
il n'y aura plus d'école le mercredi matin.

Les tarifs et modalités de l'accueil périscolaire et de l'étude surveillée, seront définies et communiqués à la rentrée de septembre.



Compteurs Enedis

Les compteurs ENEDIS (anciennement EDF) vont être remplacés par une nouvelle génération de compteurs électriques (compteur LINKY). C'est un compteur communicant, cela signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Le remplacement, et la pose sont intégralement financés par ENEDIS.



Commémorations

8 mai

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée avec solennité, sous un ciel de plomb, accompagnée par la musique de Bernard Menil.

Des médailles d'honneur du travail ont été ensuite remises à cinq germinois en récompense de leur ancienneté, de leur service et de la qualité de leur travail. Un certificat leur a été offert ainsi qu'une bouteille de champagne.

Un verre de l'amitié a été ensuite offert par la municipalité.



Le 14 mai dernier, Madame le Maire, invitée par la fédération française des « Sapeurs pompiers et de leurs Amis » a assisté à leur assemblée générale.

Ce même jour la Confédération du Brie de Meaux a intronisé de nouveaux membres choisis parmi les sapeurs pompiers présents.



AGTP

L'ASSOCIATION GERMINOISE DE TENNIS ET DE PADEL a inauguré le samedi 22 avril le tout premier terrain de Padel du Nord Seine et Marne (deuxième du département) en présence de Martine Bullot, vice-présidente du Conseil Départemental de Seine et Marne, de Aline Marie maire de la commune et de Philippe Cholet, vice-président de la ligue de tennis de Seine et Marne et d'une centaine d'invités

Au programme, concert de Match Up, démonstration essais et cocktail pour un après-midi fort sympathique. Le Président de l'AGTP, Rodolphe Cascales, soutenu par son équipe a porté ce projet afin qu'il voit le jour car il est convaincu de l'engouement que va générer rapidement ce nouveau sport en France.

Si vous souhaitez réserver une heure, cela est possible en contactant Jean-Pierre Blain au 06 01 07 16 85. Le tarif est de 5 euros par heure par personne. Des raquettes sont disponibles à la location (1euro)

Lova, enseignant diplômé d Etat du club est le premier enseignant de Seine et Marne à avoir été formé à l'enseignement du Padel.

L'AGTP organise en septembre le premier tournoi de Padel homologué de Seine et Marne. Elle compte deux joueurs classés «881», Lova Harrison et Rodolphe Cascales, qui ont disputés fin mai les qualifications pour les championnats de France



Rencontre France Pologne

Le week-end du 14 juillet, des joueurs polonais sont venus à Germigny pour une rencontre tennistique haletante;

Jean Luc, Philippe, Mathieu, Pierre Jean ont défendu les couleurs de la France, dans un super état de esprit !

Les Polonais ont remporté la coupe sur le fil (9/8)

Rendez vous est donné dans deux ans sur les terres polonaises pour tenter de reconquérir le trophée.

Voyage scolaire au Futuroscope

Les élèves de l'école élémentaire sont allés au Futuroscope du 15 au 18 mai. Les journées furent intenses et riches en émotions. Au programme les animations 3D et 2D du parc: danse avec les robots, Arthur et les minimoys, l'âge de glace, la machine à voyager dans le temps, l'extraordinaire voyage et le magnifique spectacle nocturne «*La forge aux étoiles*» par la compagnie du Cirque du Soleil.

L'équipe enseignante et les élèves remercient les parents d'élèves, la mairie et les magasins Lidl qui ont permis la réalisation de ce beau voyage.



Roule ma boule

Le concours du 17 juin dernier a inauguré le nouveau terrain de pétanque. 18 équipes ont répondu présentes pour cette soirée conviviale et sportive. L'ambiance était très bonne et les joueurs ont apprécié la qualité du nouveau terrain. Au mois d'octobre prochain, une campagne de plantation d'arbres sera effectuée tout autour du terrain pour lui apporter, au fil des années, ombre et fraîcheur.



Concert Eglise Saint Barthélémy

Dimanche 25 juin, Nicole Rouillé à la viole de gambe, Pierre Etienne Nataf au théorbe et l'ensemble le Beau du Monde sous la direction de Yves Müller ont donné un concert de musique baroque. Au programme des oeuvres de Heinrich Schütz et de Claude Lejeune. Un moment d'une grande intensité dans notre belle église.



Le comité des Fêtes

Deux belles animations sont à porter au compte du Comité des Fêtes qui ne ménage pas ses efforts pour divertir les germinois.

La deuxième édition de Promenade sur le Marne, s'est déroulée sous un beau soleil le dimanche 28 mai. Les participants ont été ravis de découvrir pour les uns ce sport nautique et pour les autres leur village vu de la Marne.



Le 5 Juin dernier, la Brocante a réuni une cinquantaine d'exposants.

Au cours de cette belle journée pas moins de 80 kg de frites, 20 kg de saucisses et autant de merguez ainsi que 10 kg d'andouillettes ont été engloutis!!

Il faut dire que chiner ça creuse!!

Lézards associés

Sous la direction de Odile d'Etaix, les apprentis comédiens de l'association ont présenté le vendredi 23 juin au soir, trois extraits de pièces de théâtre.

L'expertise de Bernard Laurendeau, *Y a-t-il un médecin dans la salle?* de Jérôme Dubois et *Bravo* de Jean Michel Ribes.

Quiproquo et comique de situations ont ravis les spectateurs.

Merci à tous pour ce bon moment!



Feel'Ness

Le vendredi 2 juin à 20 h, l'association Feel'Ness a donné son tout premier spectacle.

De l'équipe des Kids aux adultes, tout le monde s'était entraîné durement pour offrir, aux spectateurs venus nombreux, une représentation rythmée et joyeuse d'une partie de leur travail de l'année.

Félicitations et merci à tous pour cette belle soirée!



Union Sportive Trilport Germigny

« Prix des municipalités Trilport-Germigny »

Encore une fois sous le soleil, a été courue le 9 juillet, la course cycliste « Grand prix de Trilport-Germigny » avec au départ 261 coureurs (une participation importante pour ce type d'évènement).

La course avait cette année, un parrain prestigieux, en la personne de Joop Zoetemelk (ancien champion cycliste et Germignois), qui fut présent tout au long de la journée, à la plus grande joie de tous.

Les récompenses ont été remises en présence de Mme Aline Marie-Mellare, Maire de Germigny l'Evêque, et Mr Michel Eberhart, Adjoint à la commune de Trilport.

La cérémonie fut suivie par le rituel BBQ post-course, qui lui a récompensé, l'ensemble des quarante personnes qui de près ou de loin participent à l'organisation : merci à eux !

Organisée par le club de vélo Union Sportive Trilport Germigny, avec le support actif des deux communes, elle reflète la volonté de développer et maintenir l'activité cycliste et sportive sur le territoire.



AMB

25 Juin 2017 : 7e Concentration Annuelle à GERMIGNY

Quelle belle journée !

Le moment le plus intense a certainement été le baptême de notre petite dernière : une PEUGEOT 177 de 1927 entièrement restaurée par nos soins.

Madame le Maire, Aline MARIE-MELLARE avait accepté d'en être la Marraine et Monsieur ROELTGEN, généreux donateur de ce véhicule à notre Association, en était le Parrain.

Tout avait été prévu pour la cérémonie, y compris le cornet de dragées, aux couleurs du véhicule, remis à chaque participant à cette journée.

Grâce à la météo très ensoleillée, une centaine de véhicules ont participé à cette concentration et les visiteurs ont été très nombreux. Nous espérons les retrouver tous l'année prochaine.



Bienvenue aux nouveaux habitants

Lors du marché campagnard du 21 mai, Madame Le Maire, Aline Marie-Méllaré, a invité les nouveaux habitants de la commune à un verre de l'amitié pour leur souhaiter la bienvenue et se présenter à eux entourée de son équipe municipale.

L'occasion de faire connaissance, de découvrir les nouvelles familles qui ont choisi notre village pour y vivre. Champagne et assiettes dégustation des produits du terroir de nos exposants ont été servis à cette occasion.



Centre de Loisirs

On s'amuse bien au centre de loisirs de Germigny, on joue, on s'amuse, on pique nique aussi dans la Pinède.

Ce sont les vacances alors quoi de mieux que les copains et les copines?



Fête du village	Municipalité et associations	Place de la Palée	26, 27 et 28 août
Forum des associations	Municipalité	Salle des fêtes	03/09/17
Germinoise course nature	Ass. Comité des Fêtes	Village	10/09/17
Marché campagnard	Municipalité	Place de la Palée	17/09/17

Dans la prochaine gazette, le calendrier sera mis à jour et d'autres activités viendront s'ajouter à celles-ci.

Forum des associations sportives et culturelles.

La mairie organisera son traditionnel forum réservé aux associations sportives et culturelles, le dimanche 3 septembre dans la salle des fêtes allée des Noyers de 13h30 à 18h00.

Ces associations présenteront aux germinois leurs activités et leur programme pour l'année à venir.

Se sera aussi le moment de s'inscrire.

Les assistantes maternelles agréées de Germigny

Nom marital	Prénom	Adresse	Téléphone
BOUZI	Amal	19 rue Saint Fiacre	06 10 67 80 95
CASTILLEJOS	Patricia	02 rue Saint Fiacre	06 46 52 04 56
FIAL	Typhanie	20 rue Renoir	07 82 55 93 14
FIAL	Patricia	3 allée Cézanne	06 69 06 72 76
LAURENT	Andrée	22 rue Toulouse Lautrec	06 79 09 72 14
ORAIN	Claudine	11 rue Renoir	01 64 33 24 07

FÊTE DU VILLAGE

WOW!!

**26,27 ET 28
AOÛT 2017**

FEUX D'ARTIFICE

**SUR LE THÈME DES
SUPER HÉROS**

**FÊTE DE
GERMIGNY!!!**

**FÊTE FORAINE
AVEC DE NOUVEAUX MANÈGES**

Le patrimoine architectural seine et marnais épisode 5.

Le château de Fontainebleau



Le château de Fontainebleau peut s'enorgueillir d'avoir connu huit siècles de présence souveraine continue. Capétiens, Valois, Bourbons, Bonaparte ou Orléans, chacun des membres des dynasties ayant régné sur la France se sont succédés dans ses murs. Rois et reines, empereurs et impératrices se sont attachés à embellir le château construit autour du donjon originel. L'ensemble constitue rapidement un vaste palais dans lequel se déroulent nombre d'événements historiques déterminants.

Les appartements

La richesse des décors, la préciosité et le caractère extrêmement complet des ameublements, des appartements du château de Fontainebleau contribuent à son aspect de maison de famille, « vraie demeure des Rois, maison des siècles ».



Situés au premier étage du château fort, les appartements royaux sont constitués d'une double enfilade de pièces. Leur desserte, ainsi que leur garde est assurée par une coursive extérieure longeant la façade sur la cour Ovale.

L'appartement de la Reine constitue son pendant et bénéficie d'une distribution à peu près analogue, à partir de l'escalier aménagé au-delà du portique de Serlio.

Les quatre musées

Château royal ou palais impérial, Fontainebleau est présenté aujourd'hui comme une demeure aux appartements richement meublés. Pourtant, quatre musées ont été successivement installés dans ses murs depuis la fin du XIX^e siècle, comme autant d'espaces réservés à la dilection des amateurs d'art.



Cours et jardins

Déployant ses divers corps de bâtiments entre quatre cours principales et trois jardins, le château de Fontainebleau aligne ses longues façades d'architectures et d'époques variées contre des jardins dont la conception générale a été revue au cours du XIX^e siècle.

Renseignements pratiques:

Plein tarif : 11 €

tarif réduit : 9 €

Une heure avant la fermeture du
château : 7€ tarif unique

Entrée gratuite le premier
dimanche de chaque mois, en
dehors des mois de juillet et août.



Le château est ouvert tous les jours sauf les mardis, le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

D'octobre à mars : 9h30-17h (dernier accès à 16h15).

D'avril à septembre : 9h30-18h (dernier accès à 17h15).

*R*esponsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

*C*onception et réalisation : Commission communication

*R*édaction : Céline Mariot, Florence Scipion, Philippe Helm

*T*irage : 590 exemplaires



Pour vous informer:

www.germignyleveque.fr

Pour nous suivre, la page facebook :

<https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque>

Pour nous écrire:

mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr



Pour lire les QR code ou flash code, téléchargez une application gratuite sur votre mobile comme par exemple
<http://www.flashcode.fr/>